



SECTEUR FEDERAL DE LA REGION DE DIJON

Dijon le 4 juin 2010

Monsieur Philippe TOUSSAINT
Directeur FRET Est
NANCY.

Objet : préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Suite à la DCI du 25 mai, bon nombre des éléments annoncés concernant les conditions de sortie de grève ont été revues à la baisse. Devant le peu de respect de vos engagements, remettant en cause le caractère intégré de l'Epic, ainsi que de pouvoir sauver l'appareil de production de Fret SNCF, la délégation CGT, dépose un préavis de grève à compter du 10 juin 20 H 00 au 12 juin 8 H00.

Ce préavis porte sur les points suivants :

Pour la traction :

- Garanties sur les parcours professionnels des ADC sur la DFE
- Mixité des roulements.
- Ecoles TA et TA/TB.

Pour l'exploitation :

- Maintien du tri à la gravité sur le site de Gevrey, et porter à notre connaissance le résultat de la rencontre entre M.Genestier et la préfecture.
- Retour de la charge à trier sur Gevrey (avec retour aux 3x8), avec maintien des flux auto sur le site de Gevrey
- Garantie sur les parcours professionnels et prise hors compte des agents du Fret lors des commissions de notation lors de reclassement dans les autres activités.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations.

Le Délégué syndical.

Béranger Pierre-Henri.